



Accueil Péri-scolaire de Bourguébus

Projet Pédagogique

2025-2026



SOMMAIRE

I – PRESENTATION DE L’ACM DE BOURGUEBUS	3
SITUATION GEOGRAPHIQUE ET LOCAUX.....	3
LE PUBLIC ACCUEILLI ET SES BESOINS	3
OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT.....	4
II – OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L’ACCUEIL DE LOISIRS.....	5
ASSURER LA SECURITE PHYSIQUE, MORALE ET AFFECTIVE DU PUBLIC ACCUEILLI ...	5
FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L’AUTONOMIE DE L’ENFANT, SA SOCIALISATION ET SA RESPONSABILISATION	6
FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE LA CONFIANCE EN SOI.....	7
FAVORISER L’EPANOUISSEMENT INTELLECTUEL, CULTUREL ET PHYSIQUE DE L’ENFANT.....	7
RENFORCER LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES	8
III – FONCTIONNEMENT DU TEMPS PERISCOLAIRE	8
ACCUEIL DU MATIN	8
PAUSE MERIDIENNE	9
GARDERIE DU SOIR	9
LES ANIMATIONS.....	9
LA RESTAURATION.....	10
LES REGLES D’HYGIENE ET L’ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNS.....	10
L’ACCUEIL D’ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	10
IV – L’EQUIPE ENCADRANTE.....	11
LE RÔLE D’UN RESPONSABLE PERISCOLAIRE	11
LE RÔLE DE L’EQUIPE D’ANIMATION.....	11
L’ORGANISATION DU TRAVAIL EN EQUIPE.....	12
V – CONCLUSION	13

I – PRESENTATION DE L'ACM DE BOURGUEBUS

SITUATION GEOGRAPHIQUE ET LOCAUX



Bourguébus est une commune de 2 561 habitants administrée par Monsieur le maire Sébastien FRANCOIS, située dans le département du Calvados en Normandie. Si la commune de Bourguébus faisait auparavant partie de la communauté de communes Plaine Sud de Caen, elle est aujourd'hui intégrée, et ce depuis 2017, à Caen la Mer.

La commune de Bourguébus met différents services à disposition des familles, comme l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM). Cet ACM est proposé sur les temps périscolaires et extrascolaires. Pendant ces temps, les enfants profitent de diverses activités mises en place par nos équipes d'animation.

L'ACM de la commune se trouve dans les locaux de l'école primaire Madeleine Lallier, rue Valès Dunes. Les animateurs et les enfants accueillis disposent de plusieurs lieux adéquats aux différentes animations organisées :

- une salle dédiée aux élèves de maternelle
- une salle dédiée aux élèves de l'école élémentaire
- une salle de repos/sieste pour les maternelles
- un atelier, pour les activités manuelles et la cuisine
- une salle de motricité
- la salle des fêtes communale, pour les jeux collectifs et activités sportifs en intérieur
- un stade de foot
- un city stade

Pour les temps de déjeuners et de goûters, l'école dispose d'une cantine scolaire dans laquelle sont accueillis les enfants inscrits à ces repas.

LE PUBLIC ACCUEILLI ET SES BESOINS

Le public accueilli au sein de l'ACM se compose des élèves de l'école primaire Madeleine Lallier. A la rentrée 2025, 333 élèves sont inscrits. Cependant, les effectifs accueillis sur le temps périscolaire sont très variables car ils dépendent des besoins des familles selon leurs disponibilités.

L'âge de notre public varie de 3 à 11 ans (12 à 13 pour les élèves inscrits au programme

Méthode Devoirs Révisions). L'équipe encadrante se doit donc de répondre aux différents besoins de cette tranche d'âge à travers les animations proposées et les temps de repas, afin d'optimiser le bien-être de l'enfant. Ces besoins fonctionnant par couple, notre but est de tendre vers l'équilibre le plus juste pour chacun :

- Autonomie/Socialisation
- Sécurité/Se mesurer aux risques
- Besoin de faire/Besoin de ne rien faire
- Fiction/Réalité
- Création/Imitation
- Mouvement/Repos
- Aimer/Être aimé
- Identifier, exprimer, verbaliser ses émotions positives/Identifier, exprimer, verbaliser ses émotions négatives

OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT

Ce projet pédagogique traduit en actions les valeurs et objectifs éducatifs définis par le Projet Educatif De Territoire (PEDT) de notre collectivité.

Les valeurs mises en avant par ce PEDT sont le vivre-ensemble, le développement durable, la réussite, la participation et le bien-être (comme expliqué plus tôt).

En effet, grâce au vivre-ensemble, découlant du principe de la laïcité, les enfants sont accueillis dans le respect de l'autre et de leurs diverses croyances et convictions.

La notion de développement durable est également importante pour leur faire prendre conscience que l'écologie, l'économie et le social permettent le maintien d'un environnement sain, propice au mieux-vivre de l'Homme.

En ce qui concerne la réussite, elle passe par un parcours scolaire valorisant, une intégration sociale et l'ouverture à la culture et au sport. Il est essentiel de comprendre que les échecs ne sont pas négatifs et qu'ils doivent être au contraire utilisés comme source d'apprentissage pour atteindre un nouvel objectif.

Pour finir, la participation initie les enfants aux droits et devoirs du citoyen via l'expression et la responsabilisation de chacun. Elle intègre les notions de partage et d'échange au sein d'un groupe.

Les différents objectifs éducatifs ont été choisis dans le souci de garantir une continuité éducative entre les projets d'écoles et les différentes activités pouvant être proposées sur le territoire :

- Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre-ensemble

- Développer l'apprentissage à la vie citoyenne
- Développer les liens intergénérationnels et les partenariats avec les associations
- Contribuer au mieux-être de l'enfant et à son intégration dans la collectivité
 - Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant
 - Poursuivre la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences et la responsabilisation des enfants
 - Promouvoir la santé et le bien-être des enfants dans toutes les actions éducatives
- Développer et coordonner les dispositifs d'accompagnement à la scolarité en dehors du temps scolaire
- Permettre à l'enfant d'appréhender les enjeux du développement durable



II – OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Si l'animation constitue un élément fondamental du temps périscolaire, d'autres aspects n'en restent pas moins tout aussi importants : les repas, les temps calmes, les temps de vie quotidienne. En effet, l'enfant accueilli n'est pas toujours en activité. Nos objectifs pédagogiques englobent donc ces différents moments de la vie de l'enfant au sein de l'accueil périscolaire.

ASSURER LA SECURITE PHYSIQUE, MORALE ET AFFECTIVE DU PUBLIC ACCUEILLI

Pour répondre à cet objectif, l'accueil périscolaire doit dans un premier temps respecter les taux d'encadrement établis par le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) et contrôlés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Il est également impératif que l'accueil du public se fasse dans des locaux et avec du matériel aux normes de sécurité.

Afin d'assurer la sécurité des enfants sous ces trois facettes, il est important d'établir une relation

de confiance entre les familles, les enfants et l'équipe d'animation. Connaître la famille permet de bien cerner l'enfant et ses besoins, pour répondre au mieux aux attentes des parents. Inversement, mieux connaître l'équipe d'animation permet aux familles d'être rassurées quant à la sécurité physique, morale et affective de leurs enfants.



Nous accordons une grande importance au respect du rythme de vie de chacun. Les encadrants s'adaptent aux volontés de chaque enfant, en activité ou en temps calme. Ils veillent aussi à organiser au préalable leurs animations et le matériel pédagogique dont ils auront besoin, afin d'être disponibles au maximum pour veiller à la sécurité du public.

Afin d'assurer la sécurité morale et affective des enfants, les membres de l'équipe d'animation se veulent bienveillants, motivés, dynamiques et à l'écoute.

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE DE L'ENFANT, SA SOCIALISATION ET SA RESPONSABILISATION

Le développement de l'autonomie, de la socialisation et de la responsabilisation est favorisé et travaillé tout au long des temps périscolaire. En effet, l'enfant est acteur, et non passif, pendant les activités. Il est invité à exprimer ses envies, ses idées, à laisser parler sa créativité et est mis au centre de l'animation, pour favoriser son autonomie. Chacun participe aussi aux tâches quotidiennes, comme débarrasser et nettoyer les tables à la cantine, ou encore ranger le matériel après une activité.



Le temps périscolaire est également propice à la prise de parole et au dialogue, entre enfants et entre enfants et adultes. Nous attachons de l'importance à l'apprentissage du respect, de l'écoute de ses pairs, et du partage. Être respecté et écouté doit motiver l'enfant à faire de même avec ses camarades. Il est aussi essentiel de faire comprendre à tous que le respect s'applique aussi au matériel et aux espaces qui les entourent. Grâce à cela, l'enfant pourra devenir un être social respectueux de ses semblables et de son environnement. En revanche, en cas de manquement à ces règles de vie, il sera sanctionné, dans le but qu'il apprenne de ses erreurs et répare, si possible, la faute qu'il a commise. Les sanctions choisies favorisent toujours la responsabilisation de l'enfant.

Allant dans ce sens, un Conseil Municipal des Jeunes est mis en place au sein de l'accueil périscolaire. Les membres sont élus parmi les élèves de CM1 et de CM2 et ont pour mission de créer et réaliser des projets pour la commune. Cela initie les jeunes à la citoyenneté.

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE LA CONFIANCE EN SOI

Allant de pair avec le respect de ses congénères, le travail sur la confiance en soi constitue un autre objectif qui nous tient à cœur. En effet, si le jeune est respecté de tous, peu importe ses différences, il sera plus épanoui et gagnera donc en confiance.

Si l'accueil périscolaire est lié au temps scolaire de par les locaux et des règles de vie communes, il n'en reste pas moins différent. Sur le temps périscolaire, nous ne mesurons pas le niveau de réussite scolaire de l'enfant. En revanche, nous savons que le niveau de chacun peut être différent. Nous cherchons donc à valoriser chaque enfant, en lui faisant prendre conscience, via les activités qu'il pratiquera et aux tâches quotidiennes qu'il réalisera, qu'il possède de multiples qualités : humaines, intellectuelles ou encore motrices/physiques.



De plus, l'accueil périscolaire met en place un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), ayant pour but de renforcer l'autonomie des élèves inscrits, et de susciter leur intérêt pour l'apprentissage et leur implication dans la vie collective, en valorisant les acquis de ces derniers.

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT INTELLECTUEL, CULTUREL ET PHYSIQUE DE L'ENFANT

Favoriser l'épanouissement intellectuel, culturel et physique du public accueilli constitue un autre objectif de ce projet pédagogique. Pour le réaliser, les activités proposées par notre équipe d'animation devront être variées. Il est plus enrichissant pour les enfants de faire diverses activités



au cours de la semaine, car chacune stimule différentes compétences. En effet, si les activités artistiques, manuelles et créatives favorisent l'imaginaire et un certain mode d'expression de soi, les activités physiques et les jeux collectifs favorisent, quant à eux, les réflexes moteurs, la connaissance de son corps et de ses limites et sensibilise aussi à l'importance de la pratique sportive pour la santé. Ajouté à cela, la diversité des animations proposées permet la découverte de centres d'intérêts variés, élargissant l'esprit et la culture de chacun.

Comme évoqué précédemment, il est tout aussi important de laisser l'enfant en autonomie (toujours sous surveillance), pour le laisser vaquer à ses propres occupations. Une journée d'école peut être fatigante pour un enfant et demande beaucoup d'énergie. Grâce au temps périscolaire, celui-ci pourra profiter d'un temps calme pour se reposer et se ressourcer.

RENFORCER LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

La communication avec la famille est essentielle au bon déroulement de l'accueil de l'enfant. En effet, cela permet à l'équipe d'animation d'être au courant des éléments importants de la vie de l'enfant : problèmes de santé (présence d'un Plan d'Accueil Individualisé), situation familiale, régime alimentaires, et autres. Les familles peuvent joindre la responsable périscolaire par mail ou par téléphone, mais elles rencontreront aussi l'ensemble de l'équipe tout au long de l'année, lors des accueils du matin et du soir. Ces moments où les parents déposent ou récupèrent leurs enfants sont propices aux échanges d'informations entre familles et animateurs.



Il est aussi possible de consulter le blog de l'ACM et le site de la commune pour se tenir informer des actualités du centre et consulter les différents documents relatifs à l'accueil périscolaire, tels que le PEDT, le projet pédagogique ou les tarifs des services.

Durant l'année, si l'équipe d'animation rencontre des difficultés avec un enfant, la responsable périscolaire conviendra d'un rendez-vous avec les parents concernés afin d'en discuter et de résoudre le problème.

III – FONCTIONNEMENT DU TEMPS PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire adapte ses horaires d'ouverture aux besoins de garde des familles et est composé de trois temps distincts :

- 7h30-8h30 : Accueil du matin
- 11h30-13h30 : Pause méridienne
- 16h30-18h30 : Garderie du soir

ACCUEIL DU MATIN

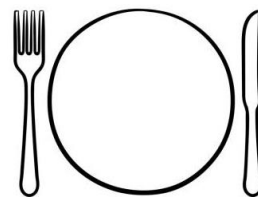


Durant le temps du matin, les parents déposent leurs enfants à l'accueil de loisirs de façon échelonnée entre 7h30 et 8h20. Un animateur les accueille à la barrière et note leurs présences. C'est l'occasion d'échanger entre animateurs et parents.

Les élèves de maternelle sont reçus dans la salle d'activité qui leur est dédiée, et il en va de même pour les élèves des classes élémentaires. Une fois arrivé, l'enfant choisit de participer à une activité proposée par son animateur ou de rester en temps calme. Les animateurs qui ne sont pas en activité surveillent les enfants en autonomie dans la cour.

PAUSE MERIDIENNE

Pendant la pause méridienne, deux services de restauration sont prévus. Une partie des maternelles et des élémentaires mangent au cours du premier service de 11h30 à 12h15, alors que l'autre partie prend son repas au deuxième service, entre 12h15 et 13h. Les enfants sont accompagnés de leurs animateurs pendant le déjeuner, sauf les maternelles, qui sont servis par les ATSEM (+ un animateur au 2nd service).



En dehors du temps de repas, chaque classe suit l'activité de son animateur référent. Ces activités peuvent avoir lieu dans les salles prévues à cet effet, dans l'atelier, sur le terrain, dans la salle de motricité ou encore dans la salle des fêtes. En ce qui concerne les enfants de Petite Section, les animateurs les accompagnent en salle de sieste après manger et les surveillent jusqu'à ce que les ATSEM prennent le relai à 13h25.

ACCUEIL DU SOIR



Les familles viennent chercher leurs enfants de façon échelonnée entre 16h30 et 18h30. Un animateur s'occupe des départs, ce qui permet, comme pour le matin, un temps de communication entre les deux partis.

Dans l'attente de leurs parents, les enfants commencent par prendre le goûter qui leur est distribué. Ils participent ensuite aux activités proposées par les animateurs ou restent en autonomie. Ils peuvent aussi faire leurs devoirs dans une salle de classe, sous la surveillance d'un animateur. C'est aussi pendant ce créneau qu'a lieu le dispositif CLAS, durant lequel les enfants inscrits sont accompagnés par deux animateurs.

LES ANIMATIONS

Le programme d'animation doit être varié et s'adapter aux besoins et aux envies des enfants. Il est aussi important de tenir compte des contraintes imposées par l'accueil périscolaire. En effet, les temps d'activité sont relativement courts. L'animateur pourra alors commencer une activité en début de semaine et la continuer les jours suivants pour la terminer.



Comme évoqué précédemment, les animations peuvent être des jeux sportifs, des créations artistiques/manuelles, collectives ou individuelles, etc. Selon la période de l'année, un thème peut être imposé à l'équipe d'animation, comme au moment des fêtes de fin d'année par exemple. Ainsi, les activités de l'accueil périscolaire s'inscrivent dans un projet plus large incluant tous les enfants accueillis.

Chacun joue un rôle dans la réalisation de ce projet, permettant la création d'une culture commune.

LA RESTAURATION

Les repas ainsi que les goûters sont élaborés et livrés par le prestataire CONVIVIO, situé à Gavrus. Les menus proposés aux enfants sont établis par un diététicien et sont donc équilibrés et adaptés aux besoins alimentaires du public accueilli.



Lors des inscriptions, les parents peuvent sélectionner le régime alimentaire de leur enfant : classique, sans porc, sans viande, sans œufs. En proposant des menus différents pour les régimes alimentaires spécifiques, notre accueil de loisirs s'adapte à la mixité sociale de son public.

LES REGLES D'HYGIENE ET L'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNS

L'équipe encadrante veillera à ce que les enfants se lavent les mains après chaque passage aux toilettes, après chaque activité salissante et avant les repas. Elle leur fera comprendre l'importance et la nécessité de garder une hygiène des mains correcte tout au long de la journée.



Assistés par leurs animateurs, les enfants seront encouragés à aider à l'entretien de leurs espaces de vie. Ainsi, ils aideront au rangement du matériel pédagogique et au nettoyage des tables si besoin. Il est nécessaire de leur faire comprendre qu'ils ne sont pas les seuls utilisateurs de ces espaces et du matériel et qu'ils doivent en prendre soin, pour eux, mais aussi pour les autres.

L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Il est possible que certaines inscriptions concernent des enfants porteurs de handicap ou de trouble de la santé. En amont, une rencontre avec l'enfant et ses parents est organisée afin d'échanger sur la situation de celui-ci et ainsi préparer au mieux son accueil sur les temps périscolaires.

Les locaux de l'accueil de loisirs sont adaptés pour les personnes à mobilité réduites. Quant aux animations, elles seront modulées en fonction du handicap de l'enfant pour favoriser son intégration au sein du groupe.



IV – L'EQUIPE ENCADRANTE

LE RÔLE D'UN RESPONSABLE PERISCOLAIRE

Titulaire d'un Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur, la responsable périscolaire de l'ACM répond à différentes missions, aussi bien administratives que de gestion :

- Appliquer les objectifs du PEDT de la commune de Bourguébus via la rédaction du projet pédagogique
- Diriger l'équipe d'animation
- Centraliser les informations concernant les inscriptions des enfants (fiches d'inscription, fiches sanitaires)
- Assurer la communication avec les familles
- Gérer le budget de l'année et le matériel pédagogique
- S'assurer du bien-être des jeunes et de leur sécurité morale et physique
- Veiller au respect du bon fonctionnement de l'équipe et au bien-être de chaque membre
- Pallier les éventuelles absences des animateurs
- Accompagner et évaluer les animateurs stagiaires (s'il y en a)
- Veiller au respect des règles de vie
- Savoir gérer les conflits et quelle sanction appliquer en cas de non-respect du règlement



LE RÔLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Les animateurs sont titulaires d'un Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur, d'un Brevet d'Etat ou d'un CAP Petite Enfance. Leurs missions sont les suivantes :

- Assurer la sécurité morale, affective et physique des jeunes, en passant par de la bienveillance et une bonne communication

- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique et transmettre les valeurs du projet éducatif via les animations proposées et les temps de vie quotidienne et collective
- Accueillir les enfants et les parents sur les temps du matin et du soir
- Encadrer et animer les temps d'activités
- Travailler en équipe
- Veiller au bon respect des règles de vie et d'hygiène
- Savoir gérer les conflits
- Accompagner et servir les enfants à table sur les temps de repas

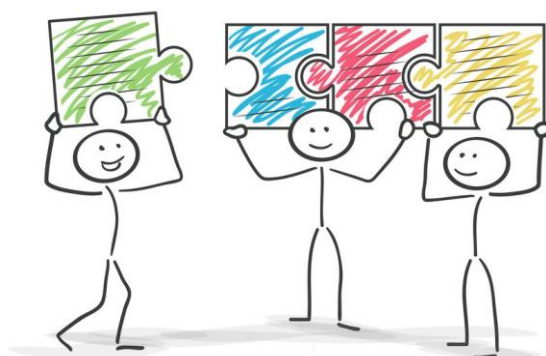


L'ORGANISATION DU TRAVAIL EN EQUIPE

La communication est un point clé pour le bon fonctionnement d'une équipe. Pendant la journée, il est important que les animateurs échangent entre eux et avec leur responsable au sujet des diverses difficultés rencontrées ou de l'organisation de leurs activités. Chaque animateur a à sa disposition un carnet de liaison dans lequel il marquera quotidiennement les éléments à relever de sa journée (conflit entre enfants ou avec un enfant, gestion de l'animation, matériel à commander). De cette manière, l'équipe tiendra leur responsable périscolaire informée, aboutissant à une meilleure gestion et sécurité du public accueilli.

Aussi, tous les matins, les animateurs devront consulter le cahier dans lequel les enfants absents de la journée seront indiqués.

Des réunions hebdomadaires sont également programmées le lundi, permettant un temps d'échange sur divers points. Premièrement, la responsable périscolaire transmet à l'ensemble de l'équipe les diverses informations concernant les enfants. Ensuite, les animateurs pourront à leur tour aborder les sujets qu'ils souhaitent : difficultés rencontrées, ressenti de leur semaine, etc. Pour finir, chaque membre de l'équipe énoncera les différentes animations qu'il souhaite mettre en place au cours de la semaine. Ainsi, la responsable pourra établir un planning, de façon à ce qu'une même activité ne soit pas proposée deux fois à un même groupe d'enfants.



V – CONCLUSION

Pour résumer, le projet pédagogique de l'accueil périscolaire s'articule autour des objectifs du PEDT de la commune de Bourguébus. Ainsi, nos animateurs proposeront des activités favorisant le bien-être, la réussite et la participation des enfants, le vivre-ensemble et le développement durable.

Pendant le temps périscolaire, nous tenterons de répondre au mieux aux objectifs de notre projet, à savoir : assurer la sécurité physique, morale et affective du public accueilli, favoriser le développement de la confiance en soi, favoriser l'autonomie, la socialisation et la responsabilisation, favoriser l'épanouissement intellectuel, culturel et physique des enfants, et enfin renforcer la communication avec les familles. Au cours de leurs réunions, l'équipe d'animation et la responsable périscolaire mesureront si ces objectifs ont été atteints sur le plan collectif et individuel, et constateront les éventuels écarts entre leurs attentes et la réalité, de façon à y remédier.

